



Taxe d'apprentissage 2024

Investissez dans nos ingénieurs polyvalents



Soutenez une école publique pour former les talents de demain

L'ENIM une école ouverte sur les réalités industrielles

L'ENIM est habilitée à percevoir le solde (13%) de votre taxe d'apprentissage. Vous avez le choix du bénéficiaire, soutenez l'ENIM !

Cette ressource est essentielle au développement de nouveaux projets au sein de l'école afin de toujours répondre au mieux à vos besoins d'entreprises et être au service de votre compétitivité.

De la pédagogie à la recherche, notre rôle consiste à maintenir la qualité de la formation afin d'alimenter le tissu industriel en ressources humaines qualifiées et d'assurer un transfert de technologie innovant et adapté.

Nos domaines de compétence

- ▶ Génie industriel
- ▶ Génie mécanique
- ▶ Génie des matériaux

13 options de professionnalisation

- ▶ Maintenance industrielle et gestion des installations
- ▶ Supply chain management
- ▶ Supply chain management par alternance
- ▶ Energétique industrielle
- ▶ Qualité et amélioration continue
- ▶ Management des lignes de production
- ▶ Recherche, développement et innovation : innovation et performance pour l'industrie 4.0
- ▶ Conception mécanique assistée par ordinateur
- ▶ Performance automobile
- ▶ Recherche, développement et innovation : matériaux et procédés pour l'industrie
- ▶ Biocad – master Biomechanics
- ▶ Approche comportementale de la sécurité en entreprise
- ▶ Innover et entreprendre

Révéler l'Homme dans l'Ingénieur avec des valeurs qui nous rassemblent

Acteur reconnu en matière de formation d'ingénieurs pragmatiques en phase avec les besoins industriels, l'ENIM décide d'aller plus loin en adoptant un positionnement innovant autour de trois grands axes de formation clés :

Révéler l'Homme dans ses ingénieurs

- ▶ Coacher chaque élève-ingénieur pour révéler ses potentiels
- ▶ Proposer une formation humaine au coeur d'un enseignement technique et scientifique
- ▶ Rendre l'étudiant auteur et acteur de sa formation

Former des ingénieurs connectés

- ▶ Être un attracteur des filières technologique et industrielle
- ▶ Être un acteur de la performance et de l'innovation industrielle,
- ▶ Être acteur d'une recherche qui transforme l'industrie

Former des ingénieurs engagés

- ▶ Faire de l'ENIM une école d'ingénieurs responsables et engagés dans les défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain
- ▶ Former des ingénieurs citoyens de demain
- ▶ Généraliser la Responsabilité Sociétale dans les enseignements via l'apprentissage par l'action

#adaptabilité #créativité #ouverture d'esprit
#esprit d'équipe #compétence #engagement



1000

élèves et
apprentis-ingénieurs

150

enseignants
et personnels

100

intervenants
extérieurs

7000

ingénieurs en
activité

13

domaines de professionnalisation

1 semestre

minimum d'immersion à l'international

100

partenariats internationaux

15 mois

en immersion industrielle



L'ENIM une école tournée vers la science, l'industrie, la technologie et l'innovation

En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous participez :

- ▶ Au développement de la formation par le recrutement d'intervenants qualifiés et spécialisés issus du monde professionnel.
- ▶ Au renouvellement et à la modernisation des équipements pédagogiques et des matériaux de laboratoires servant aux travaux pratiques des élèves-ingénieurs
- ▶ A la mise à disposition de nos élèves et de nos enseignants, d'un matériel technique et scientifique toujours à la pointe qui répond aux mutations auxquelles vous êtes ou serez confrontés.

Grâce à vos versements précédents, nous avons développé différentes plateformes et salles dédiées :

- ▶ Une plateforme de caractérisation thermo-mécanique des polymères et composites.
- ▶ Le développement de la pédagogie immersive par la réalité virtuelle.
- ▶ De nouveaux espaces d'apprentissage afin de stimuler nos étudiants.
- ▶ Un outil de promotion ludique pour les filières scientifiques, techniques et industrielles.
- ▶ Des espaces intérieurs et extérieurs d'activités sportives pour nos étudiants.
- ▶ Le réaménagement des locaux associatifs de nos étudiants afin de les professionnaliser.

Nos projets pour 2024

- ▶ Une plateforme d'élaboration de matériaux composites.
- ▶ Le développement de nouveaux outils pédagogiques visant à une meilleure sensibilisation et formation à la RSE de nos élèves-ingénieurs.

Devenir partenaire de l'ENIM, c'est aussi :

- ▶ **Un accès exclusif aux talents** : diffusion vos offres de stages et d'emploi
- ▶ **Renforcement de votre marque employeur** : participation à nos forums, career datings et cérémonie de remise des diplômes
- ▶ **Opportunités de collaboration directes** : présentez vos innovations et projets aux futurs ingénieurs.

Comment verser votre taxe d'apprentissage à L'ENIM

ÉTAPE 1 : Effectuez votre versement du solde de taxe d'apprentissage à l'URSSAF.

ÉTAPE 2 : Indiquez sur la **plateforme SOLTéA** (via Net-entreprises) le bénéficiaire avec mention du pourcentage affecté.

Phase 1 du 27 mai au 2 août

Phase 2 du 12 août au 4 octobre

Attention, si vous ne faites pas la démarche d'aller affecter votre solde de TA à l'ENIM sur la plateforme, l'ENIM ne percevra rien de votre part.

Retrouvez nous sur SOLTéA grâce à notre code UAI :

0570140T

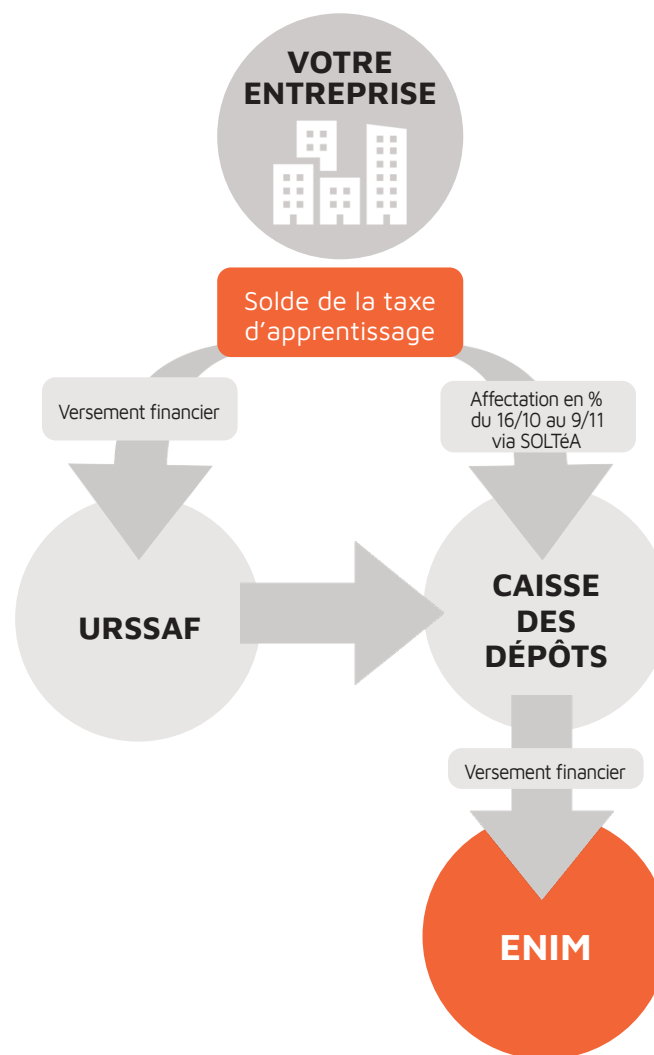
ou à notre SIRET :

130 015 506 00988

ÉTAPE 3 : Tenez-nous informé en remplissant notre formulaire en ligne de promesse de versement.

swll.to/promesse-ta-ENIM

En effet, l'école n'aura connaissance de votre versement qu'à la fin de chaque phase de versement.



0,68%

de la masse salariale brute de l'année N-1
(hors Alsace-Moselle)

Part principale
87% de la taxe soit
0,59% de la masse
salariale

Solde
13% de la taxe soit
0,09% de la masse
salariale brute

Versé chaque mois
à l'URSSAF

Versé annuellement
à l'URSSAF puis
affecté à l'ENIM via
la plateforme
SOLTéA

Votre contact

Guillaume MOINARD

Directeur des Relations Industrielles

+33 (0)3 72 74 87 06

enim-industrie-contact@univ-lorraine.fr